

Nous sommes aujourd'hui à la moitié de notre mandat municipal.

Nous avons imaginé orienter cette mandature sur le bien vivre à Villar d'Arène et sur le territoire de la Haute Romanche. Nous pouvons considérer aujourd'hui avoir réalisé la majeure partie de nos engagements.

Je ne parlerai pas de la crise du Chambon qui a mobilisé beaucoup d'énergie du Conseil municipal mais qui a contribué à forger son caractère et participé à sa formation.

Les travaux d'aménagement du centre village sont terminés, nous allons maintenant paysager les abords du village autour du monument aux morts, parkings et entrées du village et hameaux. Le mur du cimetière est refait permettant d'avancer dans la réalisation d'une deuxième tranche de garages, le projet est à l'étude auprès d'un cabinet d'architecte. Au Clos des Saules, une voie d'accès communale est réalisée pour accéder au terrain multisports avec le projet d'aménagement d'une aire de stationnement et garages point d'eau pour les utilisateurs de cet espace.

La réorganisation de notre camping municipal est, avec un suivi de gestion informatisé, la mise en location du mobil home, la mise en place d'une page facebook et un site internet en finalisation, en bonne voie. Un permis de construire est déposé pour refaire le bloc sanitaire et d'accueil, augmentation de la capacité des douches et WC avec mise aux normes accessibilité handicapés (sanitaires plus spacieux facilitant le confort des campeurs et l'entretien des espaces). Nous envisageons maintenant de paysager le terrain et de prévoir l'installation de petits chalets permettant de faciliter l'accueil des campeurs sur le début et fin de saison.

L'achat du centre de loisirs d'Air France au prix de 150.000 € réalisé il y a trois ans avec presque un hectare de terrain et un bâtiment avec cuisine équipée professionnellement et salle de restauration nous a permis de finaliser le projet déjà très ancien de regroupement scolaire. Les deux Communes de la Grave et Villar d'arène ont pu se mettre d'accord pour la construction du groupe scolaire sur le site d'Arsine, nous avons reçu des services de la DDT, risques, accessibilité et sécurité tous les avis favorables à la signature du permis de construire la phase opérationnelle peut enfin démarrer, laissant espérer une ouverture pour la rentrée scolaire 2019.

Nous avons sur le plan social mis en place un centre de loisir sans hébergement pour l'accueil des enfants durant les vacances scolaires d'été sur le lieu du futur groupe scolaire déjà le troisième été. Lorsque le groupe scolaire sera en fonction nous pourrons envisager de l'étendre à toutes les vacances scolaires.

La concertation participative nous a conduit à envisager pour la rentrée scolaire 2017 la semaine des quatre jours pour satisfaire la grande majorité des familles.

Mise en place au lac du Pontet d'une borne de sécurité avec appel secours pour permettre de ne pas interdire la baignade

La Commune s'est dotée d'une navette pour faciliter la mobilité sur le territoire en hiver vers la station du Chazelet et le téléphérique, en été pour faciliter l'accès au marché de la Grave.

Pour faciliter la vie en montagne des habitants et de ceux qui souhaitent pouvoir travailler en dehors des villes, nous participons activement à la sécurisation et la montée en débit d'internet par l'arrivée

de la fibre optique cet automne et au printemps prochain. Etude 3 G en cours pour un nouvel émetteur à la Guindaine pour mieux desservir Villar, Les Cours, Le Pied du Col et Arsine

Des échanges sont engagés avec Serre Chevalier et Villar d'arène pour développer les activités hivernales des deux côtés du Lautaret. L'hiver dernier le site de ski de fond s'est structuré entre nos deux Communes avec un tracé sur Villar et Monetier. Cette coopération doit se développer dans les années futures, des réunions de travail sont prévues durant la fin d'été et l'automne.

Les relations privilégiées entretenues entre la Commune et l'association de l'Eglise Saint Martin nous ont permis de réaliser les travaux nécessaires à la mise en valeur de notre chapelle et d'envisager le recours à une maîtrise d'ouvrage pour la mise hors d'eau, hors d'air et pourquoi pas la réouverture de l'Eglise au public.

Notre plan local d'urbanisme est engagé et devrait être opérationnel dès l'année 2018.

En concertation avec le Club Alpin Français, le syndicat des gardiens de refuge, la coordination montagne, le parc des écrins et la Commune, le refuge du Pavé doit être reconstruit afin de satisfaire aux normes et exigences de confort des randonneurs et alpinistes et bien sûr des gardiens. En liaison étroite avec les guides de haute montagne nous avons participé financièrement à la mise à niveau des voies d'escalade qui font l'un des intérêts majeurs du refuge du Pavé.

Dans un projet que nous souhaitons commun avec la Commune de la Grave deux premières réunions publiques se sont tenues pour imaginer le devenir de la maison Calm, entre culture, sport et économie. Une prochaine réunion devrait permettre de recruter un chargé de mission pour coordonner cette initiative citoyenne.

Enfin, concernant l'avenir du territoire de la Haute Romanche, considérant qu'il appartient aux habitants de prendre en charge le futur, je pense qu'il est fondamental de respecter et encourager la démocratie participative en proposant suffisamment tôt à l'automne 2018 une consultation sous forme de vote permettant d'imaginer que les Communes de notre territoire n'en fassent plus qu'une. Nous avons un an pour prévoir deux réunions publiques pour s'écouter et essayer de construire notre avenir. A l'issue du vote organisé, nous aurons un an et demi pour imaginer les équipes qui présenteront un projet de territoire pour conduire avec la légitimité des urnes le devenir de la Commune nouvelle.

Il serait intéressant que cette phase de consultation, de réunions publiques conduisent les Communes de Villar d'arène et la Grave à coordonner leur action pour qu'un vote soit réalisé ensemble.